OSCS OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITÉ ET DE LA COHESION SOCIALE

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Bulletin Trimestriel de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale * 4ème Trimestre 2018 * N° 006

L'Editorial de Coulibaly T. Ibrahima

Plus de peur que de mal !

102 recours en annulation de scrutins introduits à la Commission Electorale Indépendante (CEI) après les votes du 13 octobre. Des recours transmis ensuite à la Chambre Administrative de la Cour Suprême.

Au terme de l'analyse des dossiers, la Cour Suprême en a validé six (6), entrainant du coup l'organisation d'élections partielles le 16 décembre 2018.C'est la substance des faits relatifs au processus électoral des régionales et municipales tenues les 13 octobre et 16 décembre 2018. Des faits qui ont quelque peu entaché la cohésion sociale.

« **L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale** », le bulletin trimestriel dont nous vous soumettons le numéro 6 a pour objectif majeur de contribuer à la consolidation de la paix. Il relève ici quelques éléments perturbateurs de la cohésion sociale en vue de proposer des ébauches de solutions dans le sens de l'amélioration du climat de notre « Vivre Ensemble». Les élections Municipales et Régionales organisées, d'abord le 13 octobre sur toute l'étendue du territoire national, ensuite leur reprise le 16 décembre dans certaines localités, ont focalisé les attentions en cette fin de l'année 2018. Elles présentaient un double enjeu pour la communauté nationale et internationale parce que perçues comme un baromètre de la représentativité des partis politiques sur le terrain et comme un test pour les élections présidentielles de 2020. On peut dire « test réussi », puisque dans l'ensemble, il y a eu plus de peur que de mal.

Outre les violences électorales, d'autres évènements tels que les grèves, les accidents de la route et les incendies ont aussi impacté négativement la cohésion sociale. Ces faits ont conduit le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté aux côtés des victimes pour leurs exprimer la compassion du Gouvernement .Se faire l'écho du terrain tout en traduisant l'état de la solidarité et de la cohésion sociale, comme le fait ce bulletin que vous avez entre les mains, est une tâche immense à laquelle nous vous invitons à participer. Que chacun apporte sa pierre à l'édifice « Solidarité et Cohésion Sociale ». Une œuvre en perpétuelle construction.

Bonne lecture !

Le Directeur Général

ROMPRE AVEC LES VIOLENCES ELECTORALES

SOMMAIRE

- **Qui sommes-nous…….. 2**
- **L'Actualité…….. 3**
- **L'Etat de la cohésion sociale…..... 4-5**
- **Le Plaidoyer…… 6**
- **L'OSCS en mouvement……..... 7**
- **Le Zoom ……..... 8**

L'OBSERVATEUR de la Cohésion Sociale

Rédaction : Siège de l'Oscs sis aux II-Plateaux 7ème Tranche non loin du pont reliant la 8ème Tranche.
04 BP 1861 Abidjan 04, Tél: 22426734
Site web: www.oscs.solidarité.gouv.ci
Facebook: Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale/OSCS
Directeur de la Publication : **COULIBALY Tiohozon Ibrahima**
Rédacteur en chef : YAOBI Zéguéla
Secrétaire Général de rédaction : Ningan Moussa COULIBALY
Editeur : Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale
Tirage : 2000 exemplaires

Qui Sommes-nous ?

ETRE MONITEUR DU MECANISME D'ALERTE PRECOCE DE L'OBSERVATOIRE DE LA SOLIDARITE ET DE LA COHESION SOCIALE

UN ENGAGEMENT VOLONTAIRE POUR LA PAIX

Vous voulez être moniteur du mécanisme de l'alerte précoce de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) ? C'est ouvert à tous. Cependant, une prescription est à observer, et une contre-indication est à respecter. Scrupuleusement.

Est moniteur du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, toute personne qui s'engage, sans attendre en retour une rémunération, à contribuer au renforcement de la cohésion sociale dans son environnement immédiat. Il s'agit concrètement de personnes qui, quand elles constatent un fait qui peut entraver, déranger la quiétude des populations dans leur entourage, informent l'observatoire de la solidarité et de la cohésion sociale. Il n'y a pas de conditions d'âge, ni de sexe. Cependant une prescription est à observer et une contre-indication à respecter scrupuleusement pour devenir moniteur du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS. C'est d'abord un engagement sans faille qui est l'élément galvanisant de l'exercice de cette activité. Cet engagement par la parole donnée se fait après l'explication du bien fondé à s'engager pour une cause qui participe de la réalisation même du bien-être des populations, de toutes activités sociales et professionnelles et de la cohésion sociale.

Pour la contre-indication, il faut savoir que vous ne pouvez en aucun cas être moniteur du mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS si vous êtes marqué ou affiché au plan politique. Participer au renforcement de la solidarité et de la cohésion sociale par l'alerte précoce, avec l'OSCS ne saurait souffrir d'un parti pris.

C'est rapporter les faits, rien que les faits comme on les a vus, comme on a entendu dire.

YBZ

LE P'TIT DICO DE L'OSCS

Des mots, des expressions propres au domaine de l'alerte précoce en matière de solidarité et de cohésion sociale, présentés dans un langage simplifié pour vous familiariser.

- **Qu'est-ce que c'est que l'alerte précoce** ?
  - C'est un procédé qui consiste à informer à temps opportun, en fonction d'indicateurs bien définis, des changements pouvant entraîner un conflit à court, moyen et long terme.
  - L'alerte précoce est la collecte et l'analyse systématique des informations provenant des zones de crises

- **A quoi sert l'alerte précoce** ?

  L'alerte précoce a pour but :
  - d'anticiper l'escalade d'un conflit violent,
  - de développer ou d'élaborer des stratégies de réponses à la crise
  - de présenter les options de réponses aux acteurs d'intervention pour la prise de décision
  - de prévenir les crises et les violences

ELECTIONS MUNICIPALES ET REGIONALES : BON DEROULEMENT DANS L'ENSEMBLE

Les élections des conseillers municipaux et des présidents des conseils régionaux du 13 octobre et leur reprise le 16 décembre 2018 dans certaines localités de la Côte d'Ivoire ont été émaillées de violences par endroits. Des cas de violences qui ont perturbé le bon déroulement de ces processus électoraux et troublé la quiétude des populations notamment celles de Lakota, de Grand Bassam et de Port-Bouët.

Des violences et des irrégularités constatées

Les dernières élections des conseillers municipaux et des présidents des conseils régionaux ont été marquées par des faits, comportements et propos qui auraient pu plus ou moins perturber leur bon déroulement. Fort heureusement, des réponses ont été apportées par les autorités locales et les responsables de la Commission Electorale Indépendante (CEI) à l'essentiel de ces situations relevées par des observateurs de l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS).

Le Directeur Général de l'OSCS s'entretient avec un représentant de candidat dans le centre de vote du Collège Notre Dame du Plateau

C'est ainsi que face à ces irrégularités susceptibles d'entacher la sincérité du scrutin par endroits, la CEI a fait reprendre le vote dans certaines circonscriptions. Il s'agit de Port-Bouët, Bingerville, Grand-Bassam, Booko, Lakota et Rubino pour les élections des conseillers municipaux. Pour ce qui est des élections des présidents des conseils régionaux, elles ont été reprises dans les Régions du Loh-Djiboua et du Guémon. Ces reprises faisaient suite à l'arrêt de la Chambre administrative de la cour suprême.

Si pour les élections régionales partielles, les choses semblent s'être bien passées, il n'en a pas été tout à fait le cas pour les municipales partielles à Port-Bouët, Grand-Bassam et Lakota, où l'on a malheureusement enregistré des actes de violence. Ainsi des affiches ont été détruites, des propos injurieux et des menaces ont été proférés. Tout comme il y a eu des agressions physiques. Ce sont autant de situations qui ont mis à mal la cohésion entre les populations dans des localités où, la cohésion sociale était déjà fragilisée par des événements lors des échéances électorales antérieures.

A Port-Bouët les violences ont plus ou moins été contenues par les forces de l'ordre déployées sur le terrain. Mais à Grand-Bassam, il y'a eu quelques débordements et des troubles. En effet, des bureaux de vote ont été pris d'assaut par des individus qui ont perturbé le déroulement du scrutin, saccagé des urnes, violenté des électeurs et même des éléments des forces de l'ordre commis à la sécurisation du scrutin. Ce qui a conduit à l'annulation des votes exprimés dans certains bureaux de vote

Scrutin apaisé malgré la grande frayeur

Après les élections du 13 octobre 2018, les partielles du 16 décembre 2018 étaient attendues par les populations et de nombreux acteurs avec inquiétude. Fort heureusement, l'on peut affirmer qu'il y a eu plus de peur que de mal.

Tout s'est en effet déroulé dans la tranquillité à l'exception des localités de Grand-Bassam, de Port-Bouët.

Les observateurs de l'OSCS ont en effet enregistré des cas de perturbations tout au long du processus de vote à certains endroits de ces communes. Ainsi, ils ont constaté du retard dans le démarrage du scrutin, du fait de la mise en place tardive du matériel électoral dans des bureaux de vote (BV). Il a été aussi noté des dysfonctionnements de certaines tablettes et l'absence de clés pour ouvrir des BV.

Des électeurs attendent l'ouverture du BV dans le centre de vote du Lycée Moderne de Port-Bouët, le 16 décembre 2018

A l'issue des élections partielles, des recours en annulation ont été à nouveau déposés auprès de la chambre administrative de la cour suprême pour les circonscriptions de Port-Bouët et Grand-

Bassam. Ces recours n'ont pas permis l'installation des conseillers municipaux dans ces communes dans les délais prévus par les textes. Tout comme dans la commune du Plateau. Des délégations spéciales présidées par les préfets y ont alors été installées conformément aux dispositions légales visant à permettre le fonctionnement normal du service public en attendant la décision de la Chambre administrative de la Cour Suprême.

De la nécessité du dialogue constructif pour des élections paisibles en 2020

Face à ces actes enregistrés tout au long de ce processus électoral, des actions conjuguées des acteurs impliqués dans l'organisation des élections et des responsables de la sécurité des ivoiriens sont à souhaiter. A cet effet, tous devraient s'impliquer, sans à priori et sans préalable, de façon constructive dans le processus de recomposition de la CEI engagée par le gouvernement. Et cela, en vue d'obtenir un consensus pour l'organisation d'élections paisibles en 2020.

FERDINAND MEKAPEU

L'Etat de la Cohésion Sociale

L'HARMONIE COMMUNAUTAIRE PERTURBEE PAR DES FAITS TRAGIQUES ET LES VIOLENCES ELECTORALES

Les faits marquants de l'état de la cohésion sociale durant le dernier trimestre de l'année 2018, relèvent de plusieurs dimensions. La dimension SECURITE à 87,31% avec des faits d'Accident et de Criminalité. Celle concernant l'INCLUSION à 10,96% avec des manifestations de travailleurs et d'élèves. Et enfin la dimension DIVERSITE à 0,59% avec l'intolérance qui s'est manifestée par des affrontements et conflits communautaires. Au total, ce sont 3561 faits qui ont été recueillis par l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS), faisant plus de 6073 victimes dont 177 morts et 5896 blessés.

FREQUENCE DES FAITS PAR DIMENSION

DIMENSION	SOUS-DIMENSION	Nombre de faits	Proportion en %
DIVERSITE	Respect et tolérance	21	0,59
DEFENSE/ SÉCURITÉ	Accident	3109	87,31
	Criminalité	41	1,15
INCLUSION	Gouvernance	282	7,92
	Accès à un cadre de vie décent	75	2,11
	Accès aux services d'éducation pour tous	33	0,93
TOTAL		3561	100

Elections locales sur fond de violences

Les élections qui sont censées nourrir l'exercice démocratique dans un pays, ont malheureusement, une fois de plus, exacerbé les antagonismes politiques dans nos communes et régions lors des élections municipales et régionales d'octobre et décembre 2018. Ainsi la mission d'observation électorale de l'OSCS a enregistré une cinquantaine de cas de violences physiques sur des personnes, ayant entrainé la mort de 05 personnes et fait de nombreux blessés dont quelques cas graves. L'on a relevé également des violences verbales (injures, propos haineux) et des saccages de matériels électoraux. Cette compétition électorale a ravivé davantage les antagonismes entre les populations dans certaines localités. Ce qui a conduit parfois à des cas de conflits électoraux, dans un climat social de plus en plus tendu.

Accidents de la route en augmentation

3066 accidents ont été enregistrés au cours de ce trimestre selon les données recueillies par l'OSCS et le Groupement des Sapeurs-Pompiers Militaire (GSPM). Ces accidents dont 1123 impliquent des motos et tricycles, ont fait au total 5816 victimes dont 124 morts et 5692 blessés.

Comme nous l'avons souligné dans les précédents numéros de ce bulletin, le non-respect du code de la route est la première cause des accidents de la route. Ces accidents impliquent aussi bien les piétons, les conducteurs de véhicules, de motos et de tricycles. La vétusté et le manque d'entretien des véhicules sont aussi des causes des accidents de la route.

Des incendies toujours meurtriers

De 348 au troisième trimestre, l'on est passé à 373 cas d'incendies au dernier trimestre de l'année 2018**.** Ces incendies ont causé la mort de 29 personnes dont 06 hommes, 06 femmes et 17 enfants. Ils ont aussi fait 15 blessés dont 11 hommes, 02 femmes et 02 enfants. Au nombre de ces cas d'incendies, on compte 224 incendies de maisons dont les plus graves se sont produits à Bouaké, Yopougon et Abobo.

Il est à noter que le gaz butane et l'électricité à travers les courts-circuits sont les principales causes de ces incendies.

Incendie à Yopougon Toit Rouge cité BAE dans la nuit du 21 au 22 novembre 2018

Baisse sensible de la criminalité

Comparativement au troisième trimestre, les diverses formes d'agressions ont vraisemblablement baissé d'octobre à décembre. En effet pour ce trimestre, selon les données recueillies par le mécanisme d'alerte précoce de l'OSCS, elles ont fait 12 morts dont 08 assassinats. 04 de ces assassinats ont été causés par des coupeurs de route.

Toujours selon les données de l'OSCS, le préjudice causé par ces agressions et vols est de plus de quatre-vingt-cinq millions six cent quarante mille (85 640 000) francs CFA. Ce qui représente les deux tiers de celui du troisième trimestre. Cette somme représente essentiellement le produit de 24 faits de coupeurs de route.

Ces résultats donnent à croire que les importants moyens dégagés par l'Etat pour endiguer toutes les formes d'agressions portent progressivement des fruits. L'OSCS encourage les autorités chargées de la sécurité et tous les agents des forces de défense et de sécurité à maintenir ce cap.

Grèves et manifestations professionnelles malgré la trêve sociale

Le Gouvernement et les organisations syndicales ont signé le 17 août 2017 le protocole d'accord, devant aboutir à une trêve sociale de cinq ans. Cette période devrait permettre au Gouvernement de mobiliser des ressources pour l'amélioration des conditions de vie des populations.
Mais il a été donné de constater que de plus en plus cette trêve se trouve perturbée par des manifestations et des grèves.

D'abord **les agents de la police universitaire** qui, après Bouaké le 11 septembre, ont encore manifesté au plateau à Abidjan le 03 octobre pour revendiquer leur intégration à la fonction publique. Ils réclamaient aussi le paiement de plus de cinq années d'arriérés de salaire qui courent depuis 2013, après plus de deux mois de grève.

Ensuite, **ce fut au tour du secteur éducation** où, suite à un mot d'ordre de grève de l'Iseep-ci (Intersyndicale des enseignants des établissements du préscolaire et du primaire public), des enseignants ont observé un arrêt de cours du 10 au 15 décembre. Ils revendiquaient entre autres, la suppression des cours du mercredi, de l'organisation des concours exceptionnels de promotion dans l'emploi de l'enseignement préscolaire et primaire des grades (C3, B3, A3), la finalisation du profil de carrière et la revalorisation de l'indemnité de logement.
Les élèves ont également contribué à cette tension sociale. Ils ont manifesté pour dénoncer les mauvaises conditions d'apprentissage, notamment le manque de tables-bancs et l'insuffisance de salles de classe.

Dans l'administration préfectorale, les agents du Synamici (Syndicat National des Agents du Ministère de l'Intérieur) ont poursuivi leur grève dans les préfectures et sous-préfectures de plusieurs localités du pays. Ils réclamaient des indemnités d'astreintes, la tarification des actes, le paiement immédiat du stock des arriérés, des indemnités de logement des chefs de cabinet de préfecture et des gardes de sous-préfecture. Les agents du Synamici sont entrés dans une phase plus active de leur grève dès le 5 novembre avec des marches et des empêchements de travail dans certaines préfectures comme à Daloa, Ouragahio, Divo et Touba.

A la santé, tout en assurant le service minimum, dans les hôpitaux publics, les agents ont observé un arrêt de travail suite à un mot d'ordre de grève lancé par la Coordination des Syndicats du Secteur Santé (Coordisanté). Elle réclame entre autres la signature du nouveau décret portant statut de l'Institut National de Formation des Agents de Santé (Infas) avec l'application du système LMD et le paiement aux personnels soignants des points d'indice octroyés en 2017.

Des médecins, infirmiers et aides-soignants grévistes manifestant à l'entrée du CHU de Yopougon le 05 novembre 2018

Recrudescence inquiétante des conflits communautaires

Les mois d'octobre, novembre et décembre 2018 ont vu éclater différents conflits à relent communautaire.

Pour les conflits fonciers, nous avons ceux du 02 octobre, l'un dans le village de Kpada à Soubré et l'autre qui a opposé les jeunes des villages de Marabadiassa et de Blemplo.

A ceux-là, il faut ajouter celui d'Allokokro du 29 décembre. On dénombre au total pour ces conflits, 01 mort, 20 blessés et 26 maisons incendiées. Au nombre de 05, les conflits intercommunautaires ont été plus violents, lors de ce dernier

trimestre de l'année 2018, avec 07 morts, 194 blessés et d'importants dégâts matériels enregistrés.

Le plus important a eu lieu à Zouan Hounien le 21 novembre. Il a opposé Malinké et Dan suite au décès d'un jeune homme de l'ethnie Dan qui a été bastonné par des transporteurs Malinké. Bilan : 05 morts, 137 blessés et plus de 200 maisons incendiées. Le conflit s'est étendu à Danané faisant 48 personnes blessées. En ce qui concerne les cinq (05) autres conflits, notons celui de Sipilou les 26 et 27 octobre entre Iobis et Dan, ensuite ceux de Duékoué, le 07 novembre à Guéhiébly et à Délobly. Un autre a éclaté le 03 décembre entre les communautés Mossi et Gouroussi à Gagnoa. Enfin le 09 décembre à Bangolo, un autre conflit est survenu entre les guérés et les malinkés.

Une vue des dégâts à Zouan-Hounien après les affrontements du 19novembre 2019

A tous ces affrontements communautaires, il faut ajouter des bagarres rangées entre des groupes de personnes. Elles aussi ont été violentes et dramatiques. Ainsi le 03 novembre dans la commune d'Attécoubé, un affrontement a éclaté à la suite d'une dispute, entre groupes de jeunes des sous quartiers Mossikro et Jean-Paul 2 faisant 01 mort et des blessés.
Le 30 novembre à Bouaké, après la bastonnade d'un garde pénitentiaire par des étudiants, une bagarre rangée a opposé des gardes pénitentiaires du camp pénal à des étudiants de l'Université Alassane Ouattara, faisant 08 blessés dont 05 à l'arme à feu.

Cette animation du front social ce dernier trimestre de l'année 2018 s'explique, d'une part, par la montée de l'intolérance et de l'irrespect entre les populations elles-mêmes ; et d'autre part, par une tendance à la rupture de confiance entre les populations et les Institutions de l'Etat. En effet, certaines personnes se sentent des laissées-pour-compte par l'Etat qui est censé être leur premier protecteur. Pour elles, l'Etat semble indifférent à toutes ces situations. Certaines populations disent subir toutes sortes de frustrations et prétendent à la limite, être obligées de se faire justice. Il apparaît donc nécessaire d'accroître les actions de renforcement de la confiance entre l'Etat et les populations afin de réduire les tensions et garantir un climat apaisé pour le bonheur de tous.

Cyrille AMANI

VIOLENCES ELECTORALES EN 2018 : ANTICIPER SUR LES ELECTIONS DE 2020

Les violences électorales d'octobre et de décembre 2018 ont perturbé la cohésion sociale dans certaines localités.

LES VIOLENCES ELECTORALES DE RETOUR !

Le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) a conduit à travers l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) une mission d'observation électorale lors des élections des conseillers municipaux et des présidents des conseils régionaux du 13 octobre et des partielles du 16 décembre 2018. Cette mission d'observation proactive couvrait l'ensemble du territoire national avec 154 observateurs et 104 moniteurs soutenus par des relais communautaires, et a noté plusieurs cas de violences et d'incidents.

Si les actes de violence ont émaillé l'ensemble du processus électoral, il est à noter que la période post-scrutin a été la plus chaude au regard surtout de la gravité des violences. A titre d'exemples, le 14 octobre, au lendemain du scrutin, à Téguéla dans le département de Séguéla, la gendarmerie a dû intervenir pour disperser les partisans d'un candidat indépendant qui avaient obstrué la voie principale pour empêcher les cadres du parti vainqueur de quitter le village. Ces violences ont fait deux (02) morts et de nombreux blessés. Ce même jour, à Sangouiné, les partisans d'un candidat vaincu aux élections municipales ont saccagé la sous-préfecture, brûlé des pneus dans les rues et obstrué la voie principale qui mène à Man. Le 15 octobre, à Grand-Bassam, les partisans du candidat déclaré vaincu par la Commission Electorale Indépendante (CEI), ont durant plus de trois semaines, violemment manifesté en détruisant des biens dans les rues de la ville, menaçant ainsi la tenue de l'Abissa (fête traditionnelle culturelle et de réjouissance du peuple N'Zima).
Après la proclamation des résultats par la CEI, la chambre administrative de la cour suprême a statué sur 103 cas de recours concernant 60 conseils municipaux et 14 conseils régionaux et a fait reprendre le scrutin à Bingerville, Lakota, Booko, Rubino, Port Bouët et Grand- Bassam pour les Municipales, dans le Guémon et le Lôh Djiboua pour les Régionales. Le vote dans ces localités a été repris le 16 Décembre 2018 avec encore des incidents à Grand- Bassam et à Port Bouët.

A l'analyse de ces violences électorales, il ressort que le manque de culture démocratique, l'incivisme de certains concitoyens est en cause. Il y a également le manque d'information des populations lié à l'insuffisance de communication de l'organe de gestion des élections (CEI).A ces causes s'ajoute la méfiance de certains politiques à l'égard de la CEI.

DES INQUIETUDES POUR LES ELECTIONS A VENIR ?

Les incidents qui ont marqué ces élections locales et qui ont occasionné cinq (05) morts et d'importants

dégâts matériels, ont contribué davantage à fragiliser le tissu social. Ce constat constitue de réels motifs d'inquiétudes pour une élection présidentielle apaisée en octobre 2020. Et ces inquiétudes sont de plus en plus préoccupantes à cause du climat politique délétère, avec une classe politique qui se polarise davantage et des antagonismes de plus en plus exacerbés entre les plus grands partis politiques du pays.

Toutefois, des points de satisfaction sont à relever. Ce sont notamment l'acceptation des résultats par certains candidats et leur fairplay, ainsi que l'affirmation de la séparation des pouvoirs entre la CEI et la Cour Suprême. En effet pour certaines localités comme Bingerville et Grand Bassam, la CEI a proclamé les résultats qui ont été ensuite invalidés par la chambre administrative de la cour suprême suite aux recours déposés auprès d'elle par les candidats déclarés vaincus.

DES PROPOSITIONS POUR DES ELECTIONS APAISEES EN 2020

Au vu de ces évènements, des actions de prévention des conflits électoraux s'avèrent nécessaires. La reforme effective et consensuelle de la CEI à travers un processus inclusif et participatif avec les grands partis politiques et les organisations de la société civile de notre pays s'impose. Cela devrait accroître la confiance des populations en la CEI. Le dialogue politique doit se poursuivre pour créer un environnement général propice à la tenue d'élections inclusives et démocratiques en 2020. Tous les acteurs politiques sont également invités à tenir des discours et des propos qui favorisent la réconciliation et la paix.

Les responsables politiques se doivent d'éduquer et de sensibiliser les militants et partisans à la culture démocratique, à l'acceptation du verdict des urnes et au recours à la voie légale en cas de contestation. Les partis politiques sont également invités au respect du code électoral et du code de bonne conduite qu'ils ont librement signés.

La CEI quant à elle, devrait mieux communiquer sur le processus électoral afin d'informer davantage les électeurs sur ledit processus.

De façon générale, les ivoiriens doivent avoir un comportement civique et citoyen en renonçant définitivement à toutes formes de violences et d'actes qui pourraient mettre en péril la paix sociale.

L'engagement de tous permettrait de réunir des conditions afin de nous épargner des violences électorales aux conséquences désastreuses en 2020.

TOURE Yacouba/ FOFANA Mamadou

06 NOUVELLES COMMISSIONS REGIONALES INSTALLEES ET UNE STRATEGIE NATIONALE D'ALERTE PRECOCE ET DE REPONSE RAPIDE VALIDEE

Au cours de ce dernier trimestre de l'année 2018, l'Observatoire de la Solidarité et de la Cohésion Sociale (OSCS) a continué son déploiement à l'intérieur du pays avec l'installation de six Commissions Régionales. Elle a fait des renforcements de capacités et conduit des missions de supervision de certaines de ses activités.

Installation de six nouvelles Commissions Régionales

Débuté le 28 juin 2018 par l'installation de la Commission Régionale du District Autonome d'Abidjan, le déploiement de l'OSCS s'est poursuivi au cours du dernier trimestre 2018. Ainsi, ont été installées successivement les Commissions Régionales du Poro à Korhogo le 24 octobre 2018, de la Mé à Adzopé le 26 octobre 2018, du Gontougo à Bondoukou le 31 octobre 2018, de l'Indénié-Djuablin à Abengourou le 02 Novembre 2018, du Haut-Sassandra à Daloa le 13 novembre 2018 et du Gôh à Gagnoa le 20 novembre 2018. Ce sont au total 17 Commissions qui ont été installées pour l'année 2018.

Au cours de ces installations M. COULIBALY Tiohozon Ibrahima, Directeur Général de l'OSCS qui y à représenter Mme la Ministre de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté s'est félicité de ce renforcement de capacités de la structure qu'il dirige. Il a exprimé sa gratitude aux partenaires techniques et financiers pour leur implication dans ce processus de déploiement de l'OSCS. L'ONU Femmes, le Pnud, l'Unfpa et la Banque Africaine de Développement (Bad) à travers le Programme d'Appui au Renforcement de l'Inclusion et de la Cohésion Sociale (Parics) sont entre autre les partenaires qui accompagnent l'OSCS dans ce déploiement.

Installation de a Commission Régionale du GÔH à Gagnoa le 20 novembre 2018

Renforcement de capacités sur le SIPGIS-SCS

Les Secrétaires Techniques des Commissions Régionales de l'OSCS, chevilles ouvrières de ses structures de relais ont été formés à l'utilisation du Système Intégré de Production et de Gestion d'Informations Stratégiques en matière de Solidarité et de Cohésion Sociale (SIPGIS-SCS). Il s'agit d'un logiciel mis en exploitation à l'effet de centraliser, traiter et transmettre les informations stratégiques au Gouvernement. Le SIPGIS-SCS est alimenté par les données collectées sur le terrain. C'est pour permettre son utilisation efficiente par les commissions régionales que l'OSCS a initié du 21 au 23 novembre 2018 cet atelier à Yamoussoukro.

Validation de la Stratégie Nationale d'Alerte Précoce et de réponse rapide

Face à la pluralité des mécanismes d'alerte précoce et au manque de coordination de leurs actions, l'OSCS a initié avec l'appui de l'Unfpa et ONU Femmes l'élaboration d'une stratégie nationale d'alerte précoce et de réponses rapides.

En vue de permettre une meilleure coordination de l'alerte précoce et mettre à la disposition des acteurs un outil efficace pour des réponses rapides, après une enquête sur le terrain et des séances de discussion avec différents acteurs, l'OSCS a produit un projet de stratégie nationale d'alerte précoce.

Ce projet a fait l'objet d'un atelier de validation du 27 au 29 novembre 2018 à Grand Bassam.

Cet atelier a réuni plusieurs structures gouvernementales, des agences du système des Nations Unions et des organisations de la société civile possédant des mécanismes d'alerte précoce et de réponses rapides dans les domaines de la paix et la cohésion sociale.

Une vue des participants à l'atelier de validation de la stratégie nationale d'alerte précoce, tenu à Grand Bassam du 27 au 29 novembre 2018

Afin de finaliser la stratégie nationale d'alerte précoce, le diagnostic des différents mécanismes d'alerte existant et leur analyse ont été faits. L'exercice a permis de relever 4 axes stratégiques : l'amélioration de la structuration interne/externe des mécanismes d'alerte précoce ; l'amélioration de la collaboration et du partage d'informations entre les mécanismes d'alerte précoce ; la redynamisation des mécanismes traditionnels de réponse et enfin le renforcement de l'implication des femmes dans les mécanismes d'alerte précoce et de réponses rapides.

Au terme des travaux, des recommandations inspirées des axes stratégiques ont été faites au consultant pour le document final. Quant à l'OSCS, il lui a été demandé de faire un plaidoyer pour l'adoption d'une loi organique en matière d'alerte précoce afin d'organiser le secteur et créer une plateforme de collaboration.

Supervision des séances de sensibilisation des populations par les relais communautaires sur l'alerte précoce, la prévention des conflits.

L'OSCS a déployé sur le terrain plusieurs missions de supervision des relais communautaires du 17 au 26 décembre 2018. Ces missions s'effectuaient dans le cadre du suivi des séances de sensibilisation des communautés sur l'alerte précoce, la prévention des conflits, la promotion du genre et la cohésion sociale à travers les causeries éducatives menées par les relais communautaires. Ainsi, des équipes de l'OSCS se sont rendues à Bouaké, Divo, Gagnoa et Abidjan (Koumassi, Abobo, Yopougon) pour le suivi et l'évaluation de ces activités.

L'objectif fixé à ces relais communautaires était de sensibiliser 37 500 hommes et femmes sur les notions de solidarité, de cohésion sociale et violences basées sur le genre.

Les missions de l'OSCS réalisées avec le soutien de l'UNFPA ont relevé la bonne conduite des activités de sensibilisation sur le terrain.

Vincent OULOTO

Zoom sur...

ACTIONS DE SOLIDARITE ET DE COHESION SOCIALE EN 2018 : LA MINISTRE MARIATOU KONE AUX COTÉS DES SINISTRES

Face aux nombreuses situations de sinistres (inondations, conflits intercommunautaires, incendies et autres…) qui ont attristé les populations tout au long de l'année 2018, le Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté (MSCSLP) a apporté la compassion du Gouvernement aux personnes rendues vulnérables. Il leur a ainsi manifesté la solidarité de l'Etat à travers des actions d'assistance. L'Observateur de la Cohésion Sociale vous en fait le point.

État des lieux des sinistres

L'année 2018 a été marquée par des évènements malheureux et douloureux qui ont touché et endeuillé plusieurs familles. Il s'agit notamment des inondations enregistrées pendant la saison des pluies en mai, juin et octobre 2018. Il a été également question de conflits intercommunautaires dans certaines régions du pays, d'incendies et d'écroulements de bâtiments. À cela s'ajoutent les affrontements entre populations et forces de défense et de sécurité. Ces évènements ont occasionné plusieurs dégâts tant humains, psychologiques que matériels.

Les inondations dues aux fortes pluies survenues en Côte d'Ivoire de Mai à Octobre 2018 ont provoqué le décès de plus d'une trentaine de personnes et touché plus de 6000 familles. Soit plus de 24.000 personnes atteintes. Quant aux écroulements de bâtiments, ils ont fait 13 morts. Les incendies causant 51 morts, les conflits, 22 morts et les intoxications, 23 morts ont aussi affecté plusieurs familles avec au total plus de 300 blessés et des déplacements de populations du fait des conflits.

L'important Rôle de collecte d'information de l'OSCS

Pour une intervention appropriée à l'endroit des populations touchées par les sinistres, le MSCSLP s'appuie sur certaines données : la date, le lieu de l'évènement, l'étendue des dégâts, les causes, les conséquences humaines et matérielles, le suivi de la situation, etc. Ces données, nécessaires pour la prise de décision et l'intervention du Ministère en charge de la solidarité sont fournies par l'OSCS grâce, à ses Commissions Régionales et ses moniteurs repartis sur l'ensemble du territoire national. Les informations collectées sont ensuite traitées, analysées par l'OSCS avant d'être transmises au cabinet de Madame la Ministre en charge de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté sous forme de rapport, en vue de la prise de décisions. C'est le lieu d'inviter tous nos lecteurs à nous contacter en cas de survenue de ce genre d'évènement.

Le Bilan des actions menées par le MSCSLP en 2018

Face aux conséquences de ces sinistres qui ont rendu vulnérables les populations avec les pertes en vies humaines et la destruction d'importants biens matériels, le **MSCSLP** a dû réagir. Il a, en ces occasions, manifesté le soutien de l'État aux sinistrés, renforçant ainsi les liens verticaux de solidarité et de cohésion sociale.

Mme la Ministre Mariatou KONE aux côtés des familles des 05 victimes décédées lors du conflit intercommunautaire de Zouan-Hounien en Novembre 2018

Les actions du Ministère en charge de la Solidarité ont consisté en des assistances pour des décès, des relogements, la fourniture en vivres (riz, pâtes alimentaires, huile, tomate, sel, etc.) et non vivres (matelas, seaux, nattes, savons, eau de javel, etc.) aux familles rendues très vulnérables.

Pour les cas d'inondations, 22 familles de victimes décédées ont été assistées. En outre, ce sont plus de 2.600 familles sinistrées qui ont été soutenues soit plus de 10.508 personnes assistées (1.019 familles à Abidjan et 1.608 familles à l'intérieur du pays). En outre ce sont 525 familles à Abidjan comme à l'intérieur du pays qui ont bénéficié d'appui au relogement du fait des inondations.

Quant aux victimes d'incendies, d'écroulements de bâtiments, de conflits et d'intoxications, au moins 273 familles ont été directement assistées. Parmi elles, 11 pour les incendies, 34 pour les écroulements de bâtiments, 217 pour les conflits et 11 pour les intoxications.

Au total, ce sont près de 3.000 familles soit plus de 15 000 personnes qui ont bénéficié de l'assistance de l'Etat de Côte d'Ivoire à travers le Ministère en charge de la Solidarité en 2018.

Ces chiffres et les nombreux déplacements de Madame la Ministre Mariatou KONE ont démontré la détermination du Ministère de la Solidarité, de la Cohésion Sociale et de la Lutte contre la Pauvreté à soulager et à manifester l'aide et le soutien du Gouvernement aux populations rendues vulnérables en Côte d'Ivoire. Il apparaît donc très impérieux de renforcer les moyens du **MSCSLP,** afin de lui permettre de répondre efficacement aux différents besoins des victimes de plus en plus nombreuses.

Tableau des Familles assistées en 2018

	Nombre de Familles
Inondations	2 681
Écroulement de Bâtiments	34
Incendies	11
Conflits	217
Intoxications	11
TOTAL	**2 954**

Emmanuel K. KASSI